



# CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN

24, RUE HAUTE

1300 WAVRE

N° 182

JANVIER 1984

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

Le Comité du Club philatélique de Wavre se fait un plaisir de vous adresser ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 1984. Que celle-ci vous apporte la réalisation de tous vos désirs et vous permette d'améliorer vos collections.

Prochaine réunion du club : jeudi 19 janvier à partir de 19 H 30 au local habituel "Café de la Paix", place du Sablon à Wavre.

Réalisations inter-membres à partir de 20 H 30 (pages 3 et 5). Les lots sont exposés à partir de 19 H 30.

Tombola gratuite et tombola payante animées par Joseph Hoeyenbrugge et Francis Lamberg.

### Lots de la tombola payante

Belgique N° 1102-07 Oeuvres culturelles 1959	950 Fr XXXX
Belgique N° 1090-92 L'Europe du cœur	325 Fr XXXX
Belgique N° 1094-95 10e anniversaire de l'OTAN	150 Fr XXXX
Belgique N° 1113 Boeing 707	100 Fr XXXX
Belgique N° 1111-12 Europa 1959	40 Fr XXXX
Autriche N° 874	15 Fr Fr O
Allemagne occidentale N° 180	9 Fr Fr O
Saint-Marin N° Poste aérienne 142	7 Fr Fr O

### PETITES ANNONCES

Je voudrais échanger timbres oblitérés de Belgique et de France  
SONON Théo, Avenue du Centre sportif, 53 Bte 32 1300 Wavre 010/22.61.91.

Offre 25 Fr pour 100 points Artis-Historia et 30 Fr pour 100 points Soubry  
Cherche chromos "Jacques" Races humaines - Sports insolites - Autos 1962  
dans le marché commun - Navires de guerre, tanks, autos - Autos, avions,  
marine de guerre.

OTTEN Guy, rue Haute, 24, 1300 WAVRE 010/22.25.12.

### CARNETS A CHOIX

Chaque mois nous recevons des carnets à choix en grand nombre. Si vous désirez les consulter chez vous à l'aise, vous pouvez vous adresser au secrétaire, rue haute, 24, 1300 Wavre - Les carnets peuvent être gardés 2-3 jours - 5 % supplémentaires aux prélèvements sont demandés pour les frais d'envoi par recommandé....

### COTISATIONS

Si une croix rouge figure ci-contre, cela signifie que nous n'avons pas encore reçu votre cotisation pour 1984. Il est encore possible de vous mettre en règle en versant 300 Fr ou 200 Fr pour les moins de 25 ans au Compte 654-0002229-38 "Cotisations - Club philatélique de Wavre".

### LA PHILATELIE EN CRISE ?

Les lampions des fêtes de fin d'année, se sont éteints et j'espère de tout coeur que celles-ci se sont passées dans le meilleur esprit de concorde et de gaieté que vous puissiez espérer.

Dans le domaine philatélique, qui nous préoccupe tous, que nous apportera 1984 ? La philatélie est-elle, en crise comme le prétendent certains ?

Allons-nous vers un désintéret de la collection ?

Autant de questions auxquelles je vais tenter de répondre, sans être

Nostradamus, mais où une expérience de trente années de philatélie peut être utile.

Ce n'est pas la première crise que subit notre hobby, et je suppose que ce n'est pas la dernière.

Rappelez-vous les deux plus récentes. Celle de 1930, où la crise économique de ces années-là, a fait que la philatélie en a ressenti vivement le contrecoup.

C'est à cette époque que les séries Orval, Cardinal Mercier et combien d'autres ont vu le jour. En 1935, on vendait la série Cardinal Mercier sous la faciale qui était de 100 Fr à l'époque. La série Orval n'était pas mieux prise, et le reliquat des séries invendues a été racheté par l'abbaye elle-même. Voyez, comment sont cotées ces séries à l'heure actuelle et vous jugerez par vous-même que ceux qui y ont cru n'ont pas été perdants.

Plus près de nous, une deuxième crise a eu lieu dans l'immédiate après-guerre. Les spéculateurs qui avaient investis sans jugement dans les séries à surtaxe - rappelez-vous les 5 Fr + 45 Fr - ont remis sur le marché des milliers de séries. Résultat pratique : effondrement des cotes, les négociants submergés de marchandise invendable, désintéret des collectionneurs.

Aujourd'hui, les timbres de cette période, sont les plus recherchés de la partie moderne et ceux dont la cote est restée la plus stable.

Est-ce à dire, qu'il faut aujourd'hui se lancer à fonds perdus dans l'achat des nouveautés ? Certainement pas, il faut raison garder. Mais je constate simplement, que les périodes dites de crise en philatélie, sont, une ou deux décennies plus tard, des années fécondes en séries de valeur.

De plus, la façon de collectionner évolue rapidement, mais je pense avoir été suffisamment long pour ce mois-ci, et vous en reparlerai le mois prochain.

Hubert Havrenne

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à	
1	Belgique	53(40 exemplaires)	0	200	60	60	
2		189	xxx	180	90	90	
3		258-66	xxx	8000	4500	4500	
4		394-400	0	9500	4000	—	
5		427-28	xxx	90	40	40	
6		471-77	0	1200	500	500	
7		480a	xxx	150	70	70	
8		512	xxx	275	130	130	
9		641-46	xxx	350	160	180	
10		728-36	xxx	750	350	360	
11		742	xxx	900	450	450	
12		743-47	xxx	1100	520	—	
13		777-80	xxx	1100	500	—	
14		987-89	xxx	750	360	360	
15		BF 5	xxx	3000	1650	1650	
16		BF 8 (timbre xxx)	0	625	300	300	
17		BF 10A (timbres xxx)	xx	700	300	—	
18		BF 13-14 (1er jour)	0	360	150	—	
19		BF 15-16 (1er jour)	0	1400	600	—	
20		BF 18	0	600	250	—	
21		BF 21	xxx	800	380	—	
22		BF 33	xxx	425	200	200	
23		BF 36-37	xxx	550	250	—	
24	France	+ ou - 1500 grands formats	0		150	160	
25		catalogue Cérés spécialisé 82			150	150	
2e 26	France	356	xxx	16,5	60	65	
27		1424-27	xxx	25	90	—	
28		1749-51	xxx	21,5	75	—	
29		1806-10	xxx	23,5	80	—	
30		1811-13	xxx	34	120	—	
31		1817-21	xxx	18,5	65	—	
32		1853-57	xxx	28,5	75	—	
33		1863-66	xxx	22	75	—	
34		1899-1901	xxx	21	75	—	
35		1970a;1972a	xxx	51	180	180	
36		2003-07	xxx	30,75	110	—	
37		2008-11	xxx	18,75	65	—	
38		2012-16	xxx	21,5	75	—	
39		2017-21	xxx	23	80	—	
40		2022-28	xxx	53,75	190	—	
41		2029-32	xxx	34	120	120	
42		2033-36	xxx	17,5	60	60	
43		2037-39	xxx	11,5	40	40	
44		2040-44	xxx	18,5	65	—	
45		2045-49	xxx	19,5	70	70	
46		2050-55	xxx	29,5	105	105	
47		2056-61	xxx	30	105	105	
48		2064-68	xxx	28,5	100	—	
49		2111-14	xxx	26	90	90	
50		2115-17	xxx	12,25	45	45	
51		2118-23	xxx	35	125	125	
52		2148-53	xxx	26	90	100	
53		Unesco 43-45	xxx	60	210	—	
54		Conseil Europe 46-48	xxx	60	210	—	
55		Unesco 60-62	xxx	12,5	45	—	
56		Canada	Pochette luxe Jeux Olympiques Montréal 1976	xxx	160,5	560	—

460  
8740

1105  
55/1050

LA POSTE A TRAVERS LES AGES

..... (suite du N° 181 de décembre 1983)

L'Office des Chèques postaux

La direction de l'Office des Chèques postaux rentra à Bruxelles, dès la conclusion de l'Armistice entre l'Allemagne et la France. Les documents principaux et notamment les récapitulatifs des avoirs avaient pu être conservés. De la sorte, le service des virements postaux put reprendre le 22 juillet 1940.. Mais le service normal ne fut rétabli que le 5 août, après l'accord intervenu entre les autorités occupantes, le Département des Finances et la Banque d'Emission qui se substitua, par ordonnance allemande, à la Banque Nationale pour la gestion des capitaux disponibles à l'Office des Chèques Postaux.

Après la libération, le service des chèques contribua à l'application des mesures d'assainissement monétaire décrétées par le Gouvernement de Londres. Il fut chargé de l'ouverture et de la gestion de plus de 400.000 comptes nouveaux ouverts aux déposants de "billets anciens".

En outre, plus de 200.000 comptes ordinaires durent être dédoublés. Ce fut une des plus difficiles périodes de son existence et le fait d'en avoir doublé le cap démontre que ses assises sont solides.

En matière d'opérations financières, l'après-guerre n'a pas ralenti l'essor de l'Office des Chèques postaux.

En 1980, le nombre des comptes s'élevait à 1.119.798 et celui des opérations à 267.898.851. L'avoir moyen sur les comptes était de l'ordre de 214 milliards de francs. Les augures avaient prophétisé que sous peine d'éclatement, le plafond du nombre de comptes ne pouvait dépasser 500.000. Certes, l'inflation en cette matière n'est pas recommandable. Aussi, l'Office des Chèques postaux s'applique-t-il à éliminer systématiquement tous les comptes "dormants" qui constituent une charge en cessant d'être rentables. Le pourcentage des comptes par rapport à la population est actuellement de 1 par 10 habitants. Le nombre d'opérations traitées journalièrement dépasse le million.

Le but essentiel du service des chèques postaux était de vulgariser le système des règlements de compte par compensation, c'est-à-dire par virement, l'organisation idéale du service est de grouper tous les comptes courants dans un centre unique. Cette centralisation est réalisée en Belgique.

Bruxelles est la plus forte agglomération d'habitants et la capitale du Royaume. Elle est le siège des ministères, de la Banque Nationale et des grandes institutions bancaires, privées et autres. Du point de vue des communications, elle dispose d'une supériorité marquante sur toutes les autres villes belges. Toute correspondance déposée même dans le coin le plus reculé du pays parvient le lendemain à Bruxelles. Cette raison, à elle seule, justifie la centralisation. D'autre part, la rapidité des opérations est une condition indispensable du succès. Dans un service centralisé, le crédit du compte bénéficiaire quit immédiatement, dans la même journée, le débit du compte du tireur, c'est-à-dire qu'en l'espace de 24 H une somme quelconque passe d'un compte à un autre et les deux titulaires en sont avisés. La vitesse de circulation des capitaux est ainsi portée au maximum.

L'effectif de l'Office des Chèques postaux comporte actuellement 4.936 agents. D'où la nécessité de disposer de locaux spacieux et d'un outillage perfectionné.

Dans cette optique, les méthodes de travail à l'Office des Chèques postaux se sont sensiblement modernisées au cours des dernières années.

(suite page 6)

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
3e 57	France	444-445	xxx	13,5	54	37
58		582-84	xxx	9,25	37	44
59		585-86	xxx	11	44	26-80
60		600;1187-88.	xxx	6,5	26	31
61		1215;1217;1220	xxx	7,75	31	34
62		1221-23	xxx	8,5	34	19
63		1224-25	xxx	4,75	19	68
64		1226-27	xxx	17	68	36
65		1245	xxx	9	36	38
66		1253-55	xxx	9,5	38	—
67		1256	xxx	5,5	22	—
68		1264-5;1268-9	xxx	8,75	35	—
69		1270-72;1277	xxx	5,5	22	22
70		1278-79	xxx	40	160	—
71		1280-81;1283	xxx	8,25	33	—
72	1284;1287	xxx	8	32	32	
73	1306-07	xxx	6,25	25	—	
74	1328-29;1342	xxx	8,5	34	—	
75	1343-44	xxx	7,5	30	—	

467  
- 23  
444

ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE

Lors de l'assemblée générale que vient de tenir récemment le club philatélique de Wavre, qui fêtait par la même occasion son vingt-cinquième anniversaire, il a été procédé à l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau vice-président en remplacement de MM Jean Van Impe et Joseph Viroux, récemment décédés.

Désormais, la présidence sera assurée par Hubert Havrenne et la vice-présidence par Pierre Gilson. Les trois autres membres du comité sont maintenus en place. Il s'agit de Paul Jottard à la trésorerie; de Guy Otten, au secrétariat et de Joseph Hoeyenbrugge, comme commissaire. Signalons encore que les sept plus anciens membres du club qui participèrent à sa fondation en 1958, Jean Dessy, Fernand Tombeur, Robert Claps, Jean Lefèvre, Joseph Stalens, Arthur Delmez et Guy Otten, reçurent chacun un cadeau.

"LE SOIR" 26 décembre 1983

PETITES ANNONCES

Cherche chromos Côte d'Or Folklore belge N° 9 - 64 & 121

Reine Astrid lère série N° 6 4e série N° 4 - 6 - 7 - 10 - 12 - 14 - 15 - 16

Faunaflor II N° 34 & 71

Cherche chromos Jacques Races humaines N° 69 - 83 & 142

Sports insolites N° 106 - 108 - 110 - 113 - 115 - 120 - 124 - 134 - 136 - 137 - 139 - 143

Guy OTTEN, rue Haute, 24 1300 Wavre 010/22.25.12

En octobre 1965, le traitement des ordres en système automatisé a effectivement commencé. Depuis juin 1980, la tenue de tous les comptes courants postaux s'effectue dans 7 modules ou sections automatisées, ainsi que dans le service de la lecture optique.

Depuis 1969, l'Office des Chèques postaux est passé au stade du traitement direct de l'information par la lecture optique des caractères marqués sur les ordres. Ceci s'est réalisé par la mise en circulation de formules spéciales à deux volets conçues pour les besoins du marquage et de la lecture. Cette nouvelle forme de traitement, combinée à l'informatique, permettra, durant l'année 1981, de réaliser l'automatisation intégrale du service de la tenue des comptes courants postaux.

Durant l'année 1980, le champ d'activités de l'Office des Chèques postaux s'est étendu à deux nouveaux services : l'ordre permanent et le Postomat.

La modernisation de méthodes de travail s'est poursuivie également dans le traitement des assignations postales, le microfilmage des ordres, la préparation des enveloppes transmissives des extraits de comptes et le tri automatique de ces enveloppes.

L'Office des Chèques postaux offre au public de grandes facilités. Les capitaux qu'il rassemble permettent d'effectuer un nombre important de règlements sans emploi de signes monétaires. En 1980, un avoir moyen de 214 milliards de Fr a donné lieu à 23.858 milliards de Fr de transactions dont 16.561 milliards en ordre de versement postal et 8.965 milliards en autres règlements par chèques postaux, assignations postales, bulletins de versement, cartes-récépissés, etc... Si les seules opérations de virement avaient été faites en espèces aux guichets des bureaux de poste, l'exécution aurait nécessité le maniement de 16.561 milliards de Fr en monnaie métallique ou fiduciaire, ce qui n'aurait pas manqué de provoquer un accroissement important du montant des billets de banque en circulation.

D'autre part, ce qui caractérise les avoirs des comptes courants postaux, c'est la rapidité extrême de leur rotation. De plus, la proportion des opérations sans emploi d'espèces s'établit régulièrement aux environs de 96 %.

Les fonds déposés à l'Office des Chèques postaux sont remboursables à vue; ils circulent librement. Les déposants trouvent leur profit dans la franchise postale dont ils bénéficient et dans l'extrême commodité des opérations.

#### Musée des Postes et Télécommunications

L'idée de créer un Musée postal en Belgique date d'avant 1914. Cependant, elle ne devint réalité qu'en 1928 lorsque, sous le Ministre Lippens, un arrêté royal institua une Commission chargée d'assurer :  
- le classement méthodique, l'enrichissement et la conservation des timbres-poste belges et étrangers détenus par l'Administration des postes;  
- la conservation des dessins originaux, coins et clichés des timbres et autres valeurs d'affranchissement n'ayant plus cours.

Plus tard, en mai 1931, sous le Ministre M Forthomme, un arrêté royal décréta la création, à Bruxelles, d'un Musée postal où "seront réunies des collections d'objets, de documents, d'estampes, de timbres-poste... se rapportant au transport des lettres dans les régions faisant actuellement partie du Royaume, ainsi que dans la Colonie et dans les relations internationales."

Dans le rapport au Roi qui précédait l'arrêté instituant le Musée, le Ministre Forthomme disait notamment : "De toutes nos Administrations publiques, la Poste est, sans conteste, celle qui a le plus de rapports avec la population. Ses rouages intéressent, à juste titre, chaque citoyen. Son histoire est malheureusement trop peu connue des masses et même d'une grande partie du personnel qui assure ses services". (à suivre)

Extrait d'un opuscule édité et imprimé par la Régie des Postes en 1981.

QUESTIONNAIRE SUGGESTIONS  
.....

Afin de mieux connaître ce que vous recherchez et de pouvoir rencontrer vos aspirations, le comité vous propose de répondre au questionnaire ci-dessous.

Vos réponses seront examinées et étudiées afin de pouvoir mieux cerner ce que vous attendez du Club Philatélique de Wavre. Les réponses devront être adressées au président H Havrenne, ruelle Bavay, 4 à 5981 Grez-Doiceau ou remises à un membre du comité lors de la prochaine réunion.

Nom et adresse :

Depuis quand collectionnez-vous ?

Que collectionnez-vous ?

Neufs ou oblitérés ?

Etes-vous intéressé par la thématique ? si oui, laquelle ?

Assistez-vous régulièrement à nos réunions ? Si non, pourquoi ?

Etes-vous intéressé par le service nouveauté ? Si oui, pour quels pays ?

Etes-vous intéressé par le service circulation ?

Lisez-vous régulièrement de la littérature philatélique ? si oui, laquelle ?

Trouvez-vous qu'il y a - suffisamment - trop peu - trop de lots en vente lors de nos réalisations ?

Seriez-vous intéressé à d'autres lots que la Belgique ? Si oui, lesquels ?

Seriez-vous éventuellement intéressé par de petites causeries sur des sujets divers ? Si oui, lesquels ?

Les réunions débutent à 19 H 30 et les ventes vers 20 H 15. Voudriez-vous un autre horaire ?

Avez-vous des critiques à faire pour améliorer nos réunions ? Lesquelles ?

Suggestions :

**AU DRAPEAU  
BELGE s. p. r. l.**

R.C. Nivelles 22934  
Marchand-Tailleur  
Confections  
pour hommes  
et enfants

C.C.P. 000-0722560-07

Rue Haute 24 - 1300 Wavre - T. (010) 22 25 12



Cercle d'Echecs  
Cercle Philatélique  
Union des Fanfares  
2 salles pour réunions

**CAFÉ DE LA PAIX**

42, PLACE ALPHONSE BOSCH  
1300 WAVRE.

Tél. (010) 22 34 96  
T.V.A. 617.745.290



Pour toutes vos Assurances et Prêts  
et pour votre Épargne

MADAME  
BRIGITTE LORGÉ-LADRIELLE  
ET MONSIEUR  
MARCEL LADRIELLE

**BUREAU : Rue du Chemin de Fer, 15 - 1300 WAVRE**

Ouvert : de 9 à 12 h. et de 13 à 16 h.  
sauf le samedi (sur rendez-vous)

**Téléphone : (010) 22 23 28**